



**8 TRAVAIL DÉCENT  
ET CROISSANCE  
ÉCONOMIQUE**



**12 CONSOMMATION  
ET PRODUCTION  
RESPONSABLES**



**13 MESURES RELATIVES  
À LA LUTTE CONTRE  
LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES**



**17 PARTENARIATS  
POUR  
LA RÉALISATION  
DES OBJECTIFS**



## RECONSTRUIRE EN MIEUX : L'ART DE SE REMETTRE EN QUESTION

Séminaires en ligne sur l'économie verte et circulaire dans un contexte post-COVID-19

12 novembre  
2020 - 14h TU

NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ :  
LES ODD À L'ÉCHELLE LOCALE

Le choc de la COVID-19 offre une occasion de se remettre en question, de repenser notre modèle économique. Le Secrétaire général de Nations Unies, Antonio Guterres, a d'ailleurs appelé les gouvernements à « reconstruire en mieux » une fois passée la crise actuelle, en créant des sociétés plus durables, résilientes et inclusives.

À l'heure des choix, la science doit guider nos décisions. Face à l'ampleur du défi que représente la transition vers l'économie verte, il faut avoir l'audace d'adopter des politiques publiques ambitieuses et cohérentes. Dans un contexte d'urgence climatique, sanitaire, humanitaire et de développement, chaque dollar doit être investi judicieusement. À l'ère de l'innovation vers des modes de consommation et de production durables, il faut stimuler l'entrepreneuriat. Pour assurer une transition collective, il faut encourager, favoriser, inciter les comportements écoresponsables de la population.

C'est pourquoi l'FDD poursuit en 2020 la série de Séminaires en ligne (SEL) sur l'économie verte et circulaire. Dans un format d'une heure trente, les SEL illustrent les opportunités de cette nouvelle économie pour les entreprises, et la façon de verdir son activité, tels que les achats durables, la consommation responsable, le marketing social, les filières économiques émergentes, la lutte contre la perte et le gaspillage alimentaire, la comptabilisation et la réduction des émissions de GES, les certifications environnementales, etc. Ciblant en particulier les jeunes et femmes entrepreneurs francophones, ces séminaires en ligne offrent l'occasion d'échanger sur des pistes de solutions qui permettraient de « reconstruire en mieux » notre modèle économique, stimuler l'entrepreneuriat, aider les entreprises francophones à se remettre en question et s'adapter au contexte induit par la crise de la COVID-19.



## NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ : LES ODD À L'ÉCHELLE LOCALE

Jeudi 12 novembre 2020, 14h GMT/TU

### CONTEXTE

En adoptant les Objectifs de développement durable (ODD) en 2015, les Nations Unies ont été très explicites : « Dans ces objectifs et cibles, nous définissons un projet extrêmement ambitieux et porteur de changement. [...] Nous sommes déterminés à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent d'urgence pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. Et nous nous engageons à ne laisser personne de côté dans cette quête collective ». En ce sens, les Objectifs de développement durable (ODD), ne sont ni plus ni moins que 17 objectifs pour transformer notre monde.

La réussite de la mise en œuvre du Programme des Nations Unies à l'horizon 2030 et l'atteinte, ou non, des ODD, reposera sur un certain nombre de facteurs, dont l'un des plus importants est sans doute la participation et l'implication active des populations à la base; les collectivités locales, souvent oubliées ou marginalisées dans la planification, la mise en œuvre ou encore dans le suivi des programmes de développement passés, seront déterminantes pour engager le monde sur la voie de la durabilité. C'est notamment pourquoi les Nations Unies précisent l'importance de travailler avec toutes les parties prenantes et de « Ne laisser personne de côté », au point d'en avoir fait leur devise.

Comme le rappelle la déclaration finale du 3<sup>e</sup> Forum Mondial du Développement Économique Local (Turin, 13-16 Octobre 2015), le niveau local est celui où les gens vivent et expriment leurs besoins et leurs aspirations. C'est également là où l'on lutte contre la pauvreté et les inégalités, là où les services de santé et d'éducation sont dispensés, où l'agriculture est pratiquée. La gestion des forêts, la protection des écosystèmes hydriques, la gestion des matières résiduelles, la promotion des transports actifs et alternatifs, se font à l'échelle humaine. La plupart des cibles des ODD sont en lien direct avec les compétences des collectivités territoriales. Les ODD deviennent réels et ont un impact sur la vie des gens quand ils sont intégrés dans les contextes territoriaux, à travers leurs ménages, leurs quartiers, leurs villes, leurs communautés.

Il serait illusoire de prétendre engager le monde sur la voie du développement durable et ne laisser personne de côté si les populations à la base n'adhèrent pas aux principes du développement durable et ne s'impliquent pas directement dans ce projet collectif, à commencer au niveau ces citoyens, des ménages, des quartiers, des communes. Le monde ne peut simplement pas se passer de la contribution des collectivités locales à l'atteinte des ODD, d'autant plus que le rapport 2020 des Nations Unies sur les ODD relate qu'avant même la pandémie de COVID-19, « les progrès demeuraient inégaux et nous n'étions pas sur la bonne voie pour atteindre les objectifs d'ici à 2030 ».

Quelles sont les leçons à tirer dont il faut tenir compte pour la mise en œuvre des ODD? Devant le grand défi que nous nous sommes engagés à relever en adoptant les Objectifs de développement durable, et reconstruire en mieux des sociétés plus durables, résilientes et inclusives, comment s'assurer que les collectivités locales puissent jouer efficacement leurs rôles et prendre leurs responsabilités? C'est la question à laquelle l'IFDD tente d'apporter des réponses à travers la publication du numéro 114 de sa revue Liaison Énergie-Francophonie, et par l'organisation d'un séminaire en ligne.

## OBJECTIF DU SÉMINAIRE

L'objectif de ce séminaire est de contribuer à mettre de l'avant le rôle des collectivités territoriales dans la mise œuvre des ODD, en particulier pour atteindre l'objectif transversal de « Ne laisser personne de côté ». Il sera question des rôles, enjeux et défis des collectivités territoriales, de la gouvernance à moderniser, et d'exemples concrets de bonnes pratiques de planification, mise en œuvre et suivi du développement durable à l'échelle locale.

## INTERVENANTS

**1. M. Agossou HONFO, Attaché de programme, OIF/BRAO**

Le pouvoir des collectivités locales. Rôles, responsabilités, défis et opportunités des collectivités locales pour la mise en œuvre des ODD.

**2. Mme Catherine LEMAY-BELISLE, professionnelle de recherche en éco-conseil à l'UQAC - Université du Québec à Chicoutimi**

Une gouvernance à moderniser. Les ODD comme cadre de référence. Comment assurer une cohérence des cadres de référence de développement? Quels outils, levier, indicateurs adaptés à l'échelle locale? L'exemple du Québec.

**3. M. Hassane SAIDOU, expert en ingénierie du développement local et ODD**

Un paradigme à appliquer : quelle marge de manœuvre pour les élus locaux/collectivités territoriales? Un cas pratique en matière d'eau et d'assainissement.

## INSCRIPTION ET MISE EN LIGNE

Les séminaires en ligne de l'IFDD sont réalisés à travers le logiciel GotoWebinar.

Durée : 1h30

L'inscription est obligatoire pour une participation en directe.

Les enregistrements des séminaires sont mis en ligne sur le site de l'Académie virtuelle du développement durable de l'IFDD : <https://formation.ifdd.francophonie.org/>

**JE M'INSCRIS ICI**